

**Arrêté temporaire n°26-AT-0019  
Portant réglementation de la circulation**

**LA MAISON NEUVE**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,

**VU** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire,

**VU** la demande en date du 10/02/2026 émise par STURNO SAS 85 demeurant TSA 70011 Chez Sogelink 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Thierry GABARD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

**CONSIDÉRANT** que des travaux de raccordement producteur ENEDIS sous route barrée sauf riverains et service, secours, transport scolaire, agricoles et ramassage ordures ménagères rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 23/02/2026 au 23/04/2026 LA MAISON NEUVE,

**ARRÊTE**

**Article 1**

À compter du 23/02/2026 et jusqu'au 23/04/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent LA MAISON NEUVE :

- La circulation des véhicules légers et poids lourds est interdite.
- Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux riverains, véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de secours, véhicules de transports en commun, engins agricoles et camions de ramassage des déchets.
- Une déviation est mise en place pour tous les véhicules.

**Article 2**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, STURNO SAS 85.

**Article 3**

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 13 février 2026

Le Maire de Sèvremont



**Jean-Louis ROY**

**DIFFUSION:**

- STURNO SAS 85
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- SOVETOURS
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85
- Centre de secours - Pouzauges

- Maire délégué de La Flocellière
- Car du Bocage
- Transport scolaire Pouzauges

ANNEXES:

*demande d'arrêté de circulation*

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803388966



N° 14024\*01

## Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : **GABARD** Prénom : **Thierry**  
Dénomination : **STURNO RS85** Représenté par :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**  
**Chez Sogelink**  
Code postal **6 9 1 3 4** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**  
Téléphone **0 2 5 1 6 1 1 6 2 0** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : **sturno-rs85-d@demat.sogelink.fr**

## Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :  
Code postal Localité : Pays :  
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel :

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **la Maison Neuve**  
Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
Description des travaux : **Travaux de raccordement producteur ENEDIS sous route barrée sauf riverain et service, secours, transport scolaire et agricoles + ramassage ordure ménagère**  
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> :  
Date prévue de début des travaux : **2 3 0 2 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **6 0**

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **6 0** Date de début de réglementation **2 3 0 2 2 0 2 6**  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

<sup>(0)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

**Interdiction de :**

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Travaux de raccordement producteur ENEDIS sous route barrée sauf riverain et service, secours, transport scolaire et agricoles + ramassage ordure ménagère

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone         Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **1 0 0 2 2 0 2 6**

Nom : **GABARD** ..... Prénom : **Thierry** ..... Qualité : .....

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84  
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.85633478,46.8383007 -0.85521361,46.8383851 -0.85608801,46.83966943 -0.85680685,46.83951164 -0.85633478,46.8383007</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

**Polygone 1**

(46.838301 -0.856335);(46.838385 -0.855214);(46.839669 -0.856088);(46.839512 -0.856807);(46.838301 -0.856335);

Le 10/02/2026

**Objet : fichiers transmis avec le document**

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- Plan travaux - RAC-PDL-25-002195-1.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?iuGBpJ8T>
- Document original signé : <https://dl.sogelink.fr/?r9bACgYc>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink